

## COMITE SYNDICAL DU JEUDI 10 JUN 2021

Le jeudi 10 juin deux mille vingt et un à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale**.  
**Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.**

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
102	37+17	54
Quorum		52
Total des voix (P53 +R33)		86
Majorité absolue		44

### ETAIENT PRESENTS :

#### 26 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

M.	<b>Guy ALBRAND</b> , délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Mme.	<b>Marie-Laurence ANZALONE</b> , déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
MM.	<b>Félix BOREL</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	<b>Yvan BOURELLY</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	<b>Roland CARLIER</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	<b>Christian CHIAPPELLA</b> , délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
Mme	<b>Elisabeth CLAUZIER</b> , déléguée de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
MM.	<b>Louis-Pierre FABRE</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	<b>David FOURNIER</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
Mme.	<b>Sylvie GREGOIRE</b> , déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	<b>Patrick HEYRIES</b> , délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	<b>Philippe IZOARD</b> , délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	<b>Gérard JUSTINESY</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	<b>Olivier LEDEY</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	<b>Gilles MEGIS</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	<b>Juan MORENO</b> , délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch
	<b>Jacques NATTA</b> , délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
Mme.	<b>Isabelle PORTEFAIX</b> , déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	<b>François PREVOST</b> , délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
	<b>Jean-Louis ROBERT</b> , délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
	<b>André ROUSSET</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	<b>Alain ROUX</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
Mme.	<b>Mireille SUEUR</b> , déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	<b>Nicolas TRABUC</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	<b>Pierre-Yves VADOT</b> , délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	<b>Yves WIGT</b> , délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

#### 4 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

Mmes.	<b>Nathalie CZIMER-SYLVESTRE</b> , déléguée du Conseil Régional Sud PACA
	<b>Hélène GENTE-CEAGLIO</b> , déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône
M.	<b>Serge SARDELLA</b> , délégué du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
Mme.	<b>Noëlle TRINQUIER</b> , déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse

7 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM.** **Jean-Marc LUNEL**, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
- Mme.** **Bruno MALGAT**, délégué de Mison, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
- Mme.** **Marie-Christine LAZARO**, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- M.** **Philippe BATOUX**, délégué de Mérindol, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- Mme.** **Cécile SORRIBAS**, déléguée de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- MM.** **Vincent DAVAL**, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- Bernard ALLAMELLE**, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants

ETAIENT REPRESENTES :11 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- Mme.** **Sylvie BELMONTE**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Olivier LEDEY
- MM.** **Jean-Marc BRABANT**, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jacques NATTA
- Jean-Louis BROCHIER**, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Gérard JUSTINESY
- Claude CHEILAN**, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par Gilles MEGIS
- Mmes.** **Martine CESARI**, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par David FOURNIER
- Natacha ESMIEU**, déléguée de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance par Elisabeth CLAUZIER
- MM.** **Jacques FORTOUL**, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Patrick HEYRIES
- Roger PELLENC**, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Yves WIGT
- Jean-Pierre SERRUS**, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Pierre-Yves VADOT
- Robert TCHOBDRENOVITCH**, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT
- Mme.** **Nathalie VANNI**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Juan MORENO

4 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

- MM.** **Robert GAY**, délégué du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence Vaucluse par Serge SARDELLA
- Stéphane SAUVAGEON**, délégué du Conseil Régional Sud PACA par Nathalie CZIMER-SYLVESTRE
- Mme.** **Patricia SAEZ**, déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Hélène GENTE-CEAGLIO
- M.** **Didier REAULT**, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône PAR Noëlle TRINQUIER

2 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM.** **Rémi ODDOU**, délégué de Lettret, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants par Bruno MALGAT
- Jean-Pierre SEISSON**, délégué de Chateaurenard, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants par Philippe BATOUX

**ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :**

<b>Mme</b>	<b>Véronique BOUTEILLE, SMAVD</b>
<b>M.</b>	<b>Gilles BRIERE, Conseil Départemental de Vaucluse</b>
<b>Mme.</b>	<b>Frédéric COUTAZ, SMAVD</b>
<b>MM.</b>	<b>Odilon DESMOULINS, SMAVD</b>
	<b>Christian DODDOLI, SMAVD</b>
	<b>Roland GIRAUD, Commune de Villeneuve</b>
	<b>Julien GOBERT, SMAVD</b>
	<b>Bertrand JACOPIN, SMAVD</b>
<b>Mmes.</b>	<b>Margaux KNISPEL, Métropole Aix Marseille Provence</b>
	<b>Béatrice MAYEN, Région sud</b>
<b>MM.</b>	<b>Etienne MASSE, SMAVD</b>
	<b>Patrick MATHIEU, Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence</b>
	<b>Olivier NALBONE, Région sud</b>
	<b>Jean-Christophe SIMON, Commune du Poët</b>

Délibération n° 2021-27  
Formation Générale

## REUNION DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 10 JUIN 2021

Adhésion des communes au SMAVD  
Commune de Caumont sur Durance

Les nouveaux statuts syndicaux entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ont intégré la possibilité pour les communes duranciennes d'adhérer au SMAVD.

Pour rappel, la plupart des communes duranciennes étaient membres de notre structure jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2018, date à laquelle les intercommunalités ont pris place au sein du SMAVD en représentation-substitution des communes pour la compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention contre les Inondations (GEMAPI). Les statuts ainsi révisés ont prévu la représentation au sein du Comité Syndical des communes par un collège de 15 représentants au maximum. Pour la désignation des délégués au Comité au travers du collège, chaque commune adhérente disposera d'une voix, pour élire au sein d'un des 3 sous-collèges (communes de moins de 1 500 habitants, de 1 500 à moins de 15 000 habitants et celles de 15 000 habitants et plus), 5 représentants au maximum (avec un représentant au maximum par commune).

Ces trois sous-collèges se sont réunis le 25 mai dernier. Cette instance a également permis de procéder à une présentation du SMAVD et de ses missions (et plus particulièrement celles communales – Atlas Dynamique des Zones Inondables, Alertes en cas de crue, Véloroute, Projet de Valorisation, etc).

Les délégués représentant les communes ont donc été élus par chacun des collèges (une réunion du collège est envisagée en fin d'année en vue de pourvoir les derniers sièges des sous-collèges 1 et 3) :

Sous-collège des communes de moins de 1 500 habitants (deux sièges restant à pourvoir)

M. Jean-Marc LUNEL (titulaire) et M. Jean-Pierre PAPPALARDO (suppléant) - Puget (84)  
M. Rémy ODDOU (titulaire) et M. Manuel MESAS (suppléant) - Lettret (05)  
M. Bruno MALGAT (titulaire Mison) et M. Jean-Louis RE (suppléant) - Mison (04)

Sous-collège des communes de 1 500 habitants à 15 000 habitants

Mme Marie-Christine LAZARO (titulaire) et M. Christian PAPUT (suppléant) – Tallard (05)  
M. Philippe BATOUX (titulaire) et Mme Jacqueline COMBE (suppléant) – Mérindol (84)  
M. Vincent ALLEVARD (titulaire) et M. Julien GOZZI (suppléant) – Oraison (04)  
Mme Cécile SORRIBAS (titulaire) et M. Thomas ARCAMONE (suppléant) - Peyrolles en Provence (13)  
M. Vincent DAVAL (titulaire) et M. Bruno LAQUAY (suppléant) – Mallemort (13)

M. Ismail EL OUADGHIRI (titulaire Manosque) et M. Denis HUET (suppléant) – Châteaurenard (04)

M. Jean-Pierre SEISSON (titulaire) et Mme Sabrina LAMBERT (suppléant) – Châteaurenard (13)

M. Lucien GALLAND (titulaire) et M. Bernard ALLAMELLE (suppléant) – Pertuis (84)

Ces représentants pourront ainsi valablement siéger à la séance du Comité du 10 juin 2021.

Ces élus pourront siéger en formation « Générale » mais pas sur la formation GEMAPI eu égard au transfert de compétence opéré sur cette thématique.

Une réunion annuelle des communes se tiendra en vue de permettre un échange sur les problématiques partagées.

Il est à noter que les autres communes peuvent toujours continuer à adhérer au SMAVD (notamment pour permettre des projets de partenariat), la contribution financière étant fixée à 10 centimes d'€ par habitant.

Pour rappel, la liste des communes membres réparties selon les collèges respectifs :

Pour le sous-collège des communes de moins de 1 500 habitants :

- Corbières
- Le Pöet
- Lettret
- Mison
- Puget sur Durance
- Salignac
- Sigoyer
- Venterol

Pour le sous-collège des communes de 1 500 habitants à 15 000 habitants :

- Lauris
- Sénas
- Plan d'Orgon
- Peyrolles
- Mallemort
- Charleval
- Villeneuve
- La Roque d'Anthéron
- Villelaure
- Mérindol
- Oraison
- Tallard
- Le Puy Sainte Réparate

Pour le sous-collège des communes de plus de 15 000 habitants :

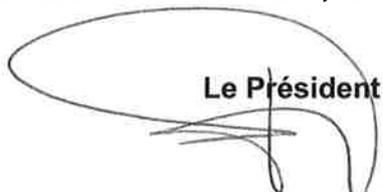
- Manosque
- Pertuis
- Châteaurenard

La commune de Caumont sur Durance a sollicité l'adhésion au SMAVD dans le sous-collège N°2 lors de la séance du conseil municipal du 12 mai 2021 et procédé à la désignation de ses délégués en la personne de M. Jean-Luc LUSTENBERGER (titulaire) et Mme Alix LORNE (suppléante).

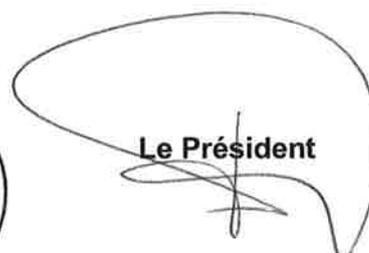
**Le Comité Syndical,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

- **APPROUVE** l'adhésion au SMAVD de la commune de Caumont sur Durance pour le sous-collège des communes de 1 500 habitants à 15 000 habitants ;
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires dans ce cadre.

**CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 16 JUIN 2021**

**Le Président**  
  
**Yves WIGT**



**Le Président**  
  
**Yves WIGT**